

*Article 21 du Règlement*

L'année dernière, notre gouvernement a distribué 160 millions de dollars en aide contre la sécheresse. Nous avons déjà versé cette année un paiement provisoire sans précédent de stabilisation des prix du grain. Les nouvelles mesures en faveur des agriculteurs de l'Ouest accordent un autre dégrèvement de la taxe sur le carburant et une hausse du prix intérieur du blé. Les agriculteurs ne sont pas les seuls bénéficiaires de ce train de mesures. Les producteurs petits et moyens de pétrole et de gaz naturel bénéficieront d'une réduction de la TRPG, et 45 des petites sociétés les plus durement frappées en seront entièrement exemptées. L'exemption de cette taxe pour les producteurs de pétrole synthétique constitue une autre mesure importante en vue de protéger les emplois et l'économie de l'ouest du pays.

Mais ce train de mesures en faveur de l'Ouest aura pour plus grand avantage de stimuler l'économie de la région, et cela est bon pour le monde des affaires et pour nous tous. Je félicite le premier ministre d'avoir fait preuve encore une fois d'un grand esprit d'initiative et du grand intérêt qu'il porte à l'ouest du pays, et d'avoir pris les mesures qu'il avait promises.

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.

\* \* \*

[Français]

**L'ÉCONOMIE****LA BAISSÉ DU TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA**

**M. Gabriel Fontaine (Lévis):** Monsieur le Président, il y a à peine quelques minutes, la Banque du Canada a annoncé une autre baisse de 1/3 p. 100 de son taux d'escompte.

Tout le monde se souvient, monsieur le Président, que lorsque les libéraux nous ont fait hériter de leur Budget déficitaire incontrôlé et d'une dette nationale de 200 milliards de dollars, le taux d'escompte de la Banque du Canada était de 12.38 p. 100.

Aujourd'hui, ce taux d'escompte de 8.97 p. 100 est très encourageant pour les consommateurs et les producteurs. Une diminution de près de 4 p. 100 du taux d'escompte de la Banque du Canada entraîne, dans certains cas, une diminution encore plus significative de la part des prêteurs. Une baisse de 4 p. 100, monsieur le Président, cela veut dire une diminution de \$2,000 par année d'intérêts sur un emprunt hypothécaire familial de \$50,000.

Les consommateurs canadiens y voient leur intérêt, et c'est également pour cette raison que nos gens d'affaires ont recommencé à développer leurs entreprises, profitant de la baisse des taux d'intérêt rendue possible par le gouvernement conservateur.

\* \* \*

**LES DROITS DE LA PERSONNE****LA PRÉSUMÉE DISCRIMINATION FAITE AUX FEMMES À L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA**

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, j'aimerais porter à l'attention de cette Chambre la discrimination faite aux femmes à l'Institut canadien-français d'Ottawa.

Fondé en 1852 comme club culturel pour les francophones d'Ottawa, l'Institut a comme conditions d'admission de parler couramment le français, d'être catholique, d'avoir bonne réputation et d'être du sexe masculin.

A la question: Pourquoi les femmes ne sont-elles pas acceptées comme membres, le président nous a répondu qu'il n'y avait jamais pensé, et qu'il n'y avait pas trop de demandes de la part des femmes non plus!

A l'accueil qu'on réserve aux femmes, je comprends fort bien qu'il n'y ait pas affluence aux portes!

Monsieur le Président, l'Institut canadien-français devrait mettre son horloge aux années 80. La discrimination fondée sur le sexe est illégale, et celle fondée sur la religion aussi.

L'Institut est ainsi doublement fautif. J'espère que cette publicité gratuite lui permettra d'ajuster son mode de fonctionnement aux réalités d'aujourd'hui!

\* \* \*

● (1410)

[Traduction]

**L'AGRICULTURE****LES MESURES DU GOUVERNEMENT POUR AIDER LES AGRICULTEURS**

**M. Brian White (Dauphin—Swan River):** Monsieur le Président, le gouvernement s'est toujours rangé du côté des agriculteurs. Le premier ministre (M. Mulroney) a annoncé hier une série de mesures qui permettront aux producteurs alimentaires en difficulté de souffler un peu. Le prix intérieur maximum autorisé pour le blé a été porté à \$11 le boisseau. A compter d'aujourd'hui, toutes les taxes fédérales sur le carburant agricole utilisé hors route seront supprimées. Et le gouvernement étudiera, en priorité, un projet de loi instituant un organisme de révision de la dette agricole.

Ce genre de mesures sont toujours bien accueillies par les agriculteurs de l'Ouest, car elles leur permettent de mieux se préparer pour les semailles du printemps. Mais le commerce international demeure la solution à long terme de l'économie agricole. C'est dans cette perspective que le ministre rencontre aujourd'hui nos dirigeants agricoles à Vancouver pour obtenir leurs conseils et leur soutien en vue du sommet économique de Tokyo. Les agriculteurs de l'Ouest ont obtenu l'aide dont ils avaient si cruellement besoin et le gouvernement continuera de les soutenir.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****LE COÛT DU CARBURANT AGRICOLE ET LE PRIX DU BLÉ**

**M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre):** Monsieur le Président, je tiens à m'excuser aujourd'hui d'avoir par mégarde induit la Chambre en erreur hier lorsque j'ai félicité le premier ministre (M. Mulroney) d'avoir supprimé les taxes de vente et d'accise sur le carburant agricole et d'avoir décidé de laisser monter le prix du blé à \$11 le boisseau. Pour avoir vérifié auprès de hauts fonctionnaires, j'ai appris que le gouvernement n'allait pas supprimer les taxes de vente et d'accise, mais qu'il allait